



INFORMATIONS CLIENTS - Déclaration des litiges

Chers clients,

Nous attirons votre attention sur l'utilisation exclusive de l'adresse lhv.retourfact@cma-cgm.com pour la déclaration de vos litiges.

Cette adresse spécialement dédiée au traitement des factures en litige garantit un suivi efficace de vos demandes.

Afin de réduire sensiblement nos délais de traitement, **à compter du 1^{er} Juillet 2019** nous vous demanderons de préciser en objet de vos emails les numéros de factures concernées (format FR+2 lettres+7 chiffres, sans espace entre les données, exemple : FREX1234567).

Nous vous remercions par avance de votre attention sur ce point et vous invitons à diffuser largement cette information au sein de votre organisation.